



UNIPHOR

UNION NATIONALE DES INTERETS

PROFESSIONNELS HORTICOLES

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS

Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93

E-mail : [bureau-uniphor@orange.fr](mailto:bureau-uniphor@orange.fr) – site : [www.uniphor.fr](http://www.uniphor.fr)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Charançon Rouge du palmier : le Ministère à l'écoute des professionnels

Le mercredi 10 juillet 2013, à l'initiative du député Jean-Pierre Giran, les Présidents de l'UNIPHOR, de la FDGDON et de l'association « sauvons nos palmiers » ont été reçus par la DGAL.

Cette entretien fait suite à la question écrite posée par M. le député au ministre de l'agriculture le 28 mars 2013. Il a souhaité faire le point sur la situation dramatique et exponentielle du Charançon rouge du palmier ( CRP) autour du bassin méditerranéen, particulièrement dans le Var et désormais également dans le Vaucluse et en Bretagne.

Les échanges ont conduit à diverses questions :

- Pourquoi l'expérimentation d'endothérapie n'a -t-elle pas pris l'ampleur souhaitée ?
- Pourquoi la technique de l'endothérapie, le choix des molécules chimiques, la solution bio, en attente ou en cours de validation, d'évaluation ou de demande d'expérimentation font-ils débat ou entretiennent-ils des rumeurs ou des désinformations ?
- Pourquoi le Var n'est-il toujours pas éligible aux aides de la Commission de l'Union Européenne ?
- Enfin, pourquoi les comptes-rendus du 12 juin 2012 et du 9 janvier 2013 des deux missions effectuées en Espagne confiées par le SRAL PACA à la FREDON PACA n'ont-ils toujours pas été publiés ? Ces 2 rapports font état de ce qui se pratique en Catalogne pour lutter contre le CRP, la possibilité d'utiliser en injection d'autres molécules, l'efficacité du PPE (passeport phytosanitaire européen). Certains pépiniéristes Espagnols exportent avec *traçabilité*, alors que d'autres moins exigeants et peu scrupuleux utilisent les mêmes documents pour faire circuler des palmiers parfois contaminés.

En conclusion, la représentante du Ministère a proposé que la gestion d'un COPIL régional soit confiée au Préfet de région afin d'optimiser la coordination et la communication sur l'ensemble de cette problématique pour éviter désinformations ou dérapages.

Le Député Giran a demandé : « Comment et qui à ce jour, peut instruire un dossier de demande d'aide à la commission de l'Union Européenne pour le Var ? », puisque ces aides semblent désormais possibles .

En marge de cette réunion, l'UNIPHOR avec le soutien de M. le Député a voulu souligner la situation dramatique que vivent certains horticulteurs Varois et plus précisément des rosiéristes sur le manque de solutions phytosanitaires fiables, économiques et respectueuses de l'environnement. L'UNIPHOR a demandé la possibilité d'utiliser en horticulture, des produits autorisés pour le maraîchage.

***Il en va de la viabilité des exploitations jusqu'à la pérennité du marché aux fleurs Hyérois.***